



## Projet en faveur de l'avifaune à Saint-Rémy : Signature d'un bail emphytéotique avec le CREN Poitou-Charentes (79)

La [commune de Saint-Rémy](#) et le [Conservatoire Régional d'Espaces Naturels](#) (CREN) de Poitou-Charentes signeront conjointement un bail emphytéotique sur 30 ans concernant 5,36 ha en secteur de plaine, le lundi 18 septembre à 15 h en mairie de Saint-Rémy.

Cette collaboration a débuté dès 2001 dans le cadre d'une convention multi partenariale signée pour la mise en œuvre de mesures environnementales faisant suite à un aménagement foncier. Ce nouveau partenariat permettra de poursuivre les actions de préservation des oiseaux de plaine sur les 10 parcelles rétrocédées en ce sens à la Commune de Saint-Rémy.

Le CREN Poitou-Charentes assurera, en lien avec les acteurs locaux (Commune, Agriculteurs, ACCA,..), une gestion adaptée de ces bandes avifaunes, pour favoriser notamment l'alimentation des Busards cendré et Busards Saint-Martin, de l'Œdicnème criard et pourquoi pas le retour de l'Outarde canepetière sur ce secteur.

### Quelques dates sur l'historique du projet :

**2000** : Dans le cadre d'un aménagement foncier, mise en œuvre d'actions environnementales au titre des mesures d'améliorations (1% paysage) en faveur de l'avifaune de plaine et rétrocession de parcelles à la commune de Saint-Rémy.

**2001 - 2005** : Signature d'une convention pour la gestion des bandes avifaune de Saint-Rémy entre le Département des Deux-Sèvres, la Commune, l'Association foncière, le GODS, la Fédération des chasseurs, l'ACCA et le CREN.

**2007 - 2011** : Reconduction de la convention

**2016** : Sollicitation du CREN par Madame le Maire de Saint-Rémy pour reprendre la gestion de ces bandes avifaune.

### Pour plus d'informations :

CREN : Sabrina Maïano - 06 13 44 57 76

### À propos du CREN Poitou-Charentes

Créé en 1993, le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels est une structure de coopération des collectivités et de la société civile pour maintenir en état la biodiversité. Il intervient, à ce jour, sur près de 10 000 hectares en Poitou-Charentes. Ses missions assurent la préservation du patrimoine naturel sur le long terme par la maîtrise foncière et d'usage. Il agit pour : « la sauvegarde, la protection, la mise en valeur et l'étude des sites, milieux et paysages naturels de la région Poitou-Charentes qui représentent un intérêt écologique, floristique, faunistique, biologique, géologique et paysager remarquable et de tous sites à valeur écologique potentielle ».